

11^{ÈME} MARCHÉ POPULAIRE INTERNATIONALE DE MONTAGNE



DIMANCHE 9 JUIN 2019



5, 10 ou 20 km



ORGANISÉE PAR

LES RIVES DE LA VOLOGNE

GRANGES-AUMONTZEY, VOSGES 88

Départ

SALLE DES FÊTES de

Granges-Aumontzey

19 rue de Lattre de Tassigny
De 7h à 14h

Conception & Imp. **BATOTEAM** communication : www.batoteam.fr



facebook.com/ivv.france

www.ffsp.fr

courriel : contact@ffsp.fr



Groupama



Partenaires de la FFSP



Sous l'égide de la Fédération Française des Sports Populaires (FFSP) Membre FFSP n° F1195 - Visa n° 2019-88-11-T
Reconnaissance de mission d'utilité publique par arrêté n°012156 du 02.08.2001. Agrément ministériel du 20.06.2006

Ne pas jeter sur la voie publique

INFORMATIONS AUX PARTICIPANTS

PARCOURS : 3 circuits : 5, 10 ou 20 km soigneusement balisés sans difficultés particulières

DÉPART : **SALLE DES FÊTES** de Granges-Aumontzey (88)

19 rue de Lattre de Tassigny

De 7 à 14 heures - Retour obligatoire pour 18 heures

RÈGLEMENT :

- La licence de participation remise au départ est à présenter aux contrôles,
 - Ne pas quitter le parcours fléché
- Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.
- Il est interdit de faire du feu, de fumer et de jeter des débris sur le parcours.
 - En cas de dégradation, la responsabilité des contrevenants sera engagée.
 - Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

COTISATION DE PARTICIPATION : La licence de participation FFSP est délivrée avant le départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2,00 €.

Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Un marcheur ne peut être titulaire que d'une seule licence .

RAVITAILLEMENT : La présentation de la licence de participation donne droit à une collation gratuite au premier contrôle et payante aux autres postes de contrôle ainsi qu'à l'arrivée.

ASSURANCE : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA

La manifestation se déroulera quelles que soient les conditions météorologiques, sauf en cas d'arrêt Préfectoral ou Municipal.

L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé

SECOURISME : Assuré par les Sapeurs-Pompiers de Granges sur Vologne et personnes diplômées.

URGENCES : 112

RÉCOMPENSES :

- Coupe pour la personne la plus âgée
- Diplôme pour les enfants
- Coupe pour le groupe le plus nombreux de Granges / Vologne
- Coupe pour le groupe venant du département le plus éloigné

REMISE DES RÉCOMPENSES À PARTIR DE 15H30

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Responsable : Monsieur Christian RUEZ

3 rue de la petite Fosse 88640 GRANGES SUR VOLOGNE Tél : 03. 29. 42. 89. 29

Situation géographique : à 13 km de Gérardmer Altitude : 493 à 922 m.